

puisse regarder le fils aîné de l'Eglise, dont je connois le respect & l'attachement inviolable pour le St. Siege; mais je crains que si Rome perd sa Souveraineté, sa liberté, & son indépendance, ce ne soit plus bientôt cette sainte Cité, où les Rois des Contrées les plus éloignées apportoient l'or, l'encens, & le mirhe.

Pour moi T. S. P. j'attens du retour de ma santé la possibilité de me rendre aux pieds de V. Sainteté, & de lui demander une audience qui sera vrai semblablement celle de mon congé.

Le mot d'*Empereur* signifie, comme Vôtre Sainteté le sçait, *Avocat de l'Eglise*, & les premiers qui se sont honorez de ce Titre, l'ont porté, parce que rien ne leur paroissoit plus grand, que d'être celui, qui soutient les droits de la Religion; mais quand d'*Avocat* ou *Soutien* de la Religion, pour me servir des mêmes termes, on en devient le fleau; que vos Prêtres sont assassinez, que vos Sujets le dévient d'un Prince étranger, que ses Ministres ordonnent & décident dans un lieu où V. Sainteté commande par droit naturel & divin; l'Ambassadeur d'un Maître tel que le mien n'a rien à dire, mais doit faire des vœux en se retirant, pour que des tems plus favorables, plus libres, & dans lesquels le premier ordre se rétablissant, donent lieu qu'il en revienne un autre.

En mon particulier, je n'oublierai jamais l'honneur que j'ai eu d'approcher de Vôtre Sainteté, je lui demande même la très humble permission de m'adresser à Elle dans mes tribulations, & je la supplie d'être bien persuadée du très-profond respect, avec lequel j'ai l'honneur d'être &c.

V. Quoi-